

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 19 MAI 2026**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 45

Nb. de représentés : 7

Nb. d'absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à 17h16, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

**AFFAIRE N° 3/63 :**

Personnel communal - Modification du tableau des effectifs

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, VIENNE Frédéric, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, RIANI Richard, AGATHE Chantal, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, ADIGADOU Marina, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, LEBON Jean Laurent, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, PAPI Lionel, ANDA SITA Jean Gaël.

**REPRESENTE (S) :**

MM. NARIA Olivier (par Monsieur David LORION), FONTAINE Emilie (par Monsieur OMARJEE Mohammad), AHO NIENNE Sandrine (par Madame ARAYE Hélène), TAYLLAMIN Patricia (par Monsieur VAYABOURY Patrick), NASSIBOU Guilaine (par Monsieur TAN Willy), VIRY Pascaline (par Madame DERFLA Lisa), POTHIN Henri Claude (par Madame K/BIDI Emeline).

**ABSENTS :**

MM. DIJOUX Moze.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Lisa DERFLA pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 26 mai 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 12 mai 2026.



Le Maire



David LORION

**Affaire n°3/63 : Personnel communal - Modification du tableau des effectifs.**

Direction des Ressources

Le Maire rappelle à l'Assemblée que le tableau des effectifs communaux pour l'année 2026 a été arrêté par DCM n° 43/2144 du 17 décembre 2025

Il expose à l'Assemblée que pour le bon fonctionnement des services, il y a lieu de le modifier.

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

CADRE D'EMPLOIS	Avant modification			Après modification		
	Total créé	Total occupé	Vacants	Total créé	Total occupé	Vacants
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>						
Cadre d'emplois : Agents de Maitrise Territoriaux	128	116	12	<b>141</b>	116	<b>25</b>

Il précise que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget communal.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, ADOPTE cette affaire à l'unanimité des suffrages exprimés.**

P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE

